

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Gard

COMMUNE de SAINT-VICTOR-LA-COSTE

L'an **deux mil seize, le vingt huit avril**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-VICTOR-LA-COSTE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Robert PIZARD-DESCHAMPS**.

Étaient présents : M. Robert PIZARD-DESCHAMPS, M. Aimé DAUMAS, Mme Annick HANSEN, M. Vincent PELAQUIE, Mme Cristine ARNAUD, M. Eric BOIX, M. Georges DANIEL, M. Pierre DARDAILLON, Mme Monique DUMONTEAUX-BRUNEL, M. Philippe GENTILI, Mme Anne-Marie PANIER, M. Olivier RINALDI, Mme Nathalie VAISSIERES.

Étaient absents excusés : Mme Jacqueline LINDER, Mme Véronique HERBÉ, Mme Nathalie BESSON, Mme Agathe CASANOVA, M. Serge FORT, M. Stéphane SOLER.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Jacqueline LINDER en faveur de M. Aimé DAUMAS, Mme Véronique HERBÉ en faveur de M. Vincent PELAQUIE, Mme Nathalie BESSON en faveur de Mme Annick HANSEN, Mme Agathe CASANOVA en faveur de Mme Cristine ARNAUD, M. Serge FORT en faveur de M. Olivier RINALDI, M. Stéphane SOLER en faveur de Mme Nathalie VAISSIERES.

Secrétaire : M. Aimé DAUMAS.

Le procès-verbal de la séance du 5 avril 2016 est soumis à l'approbation de l'assemblée après rectification formulée par Monsieur le Maire sur le point 4 "Admission en non valeur de produits communaux irrecouvrables" précisant que l'association "Présent de Garrigue" n'a pas été dissoute, mais reste insolvable, ce qui justifie le maintien en non valeur présenté.

Procès-verbal voté et adopté à l'unanimité.

### **1) Demande de subvention au titre du Contrat Territorial du Conseil Départemental : Mise en accessibilité Mairie tant intérieure qu'extérieure et création agence postale communale**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du programme de travaux entrepris pour le réaménagement des locaux de la Mairie, il est possible de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Territorial Départemental qui vient d'être mis en place.

Il est proposé de solliciter une aide financière de 115 000 € sur un coût prévisionnel de 573 033,61 € HT.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS

19 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

### **2) Demande de subvention au titre du Contrat Territorial du Conseil Départemental : construction salle communale**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du réaménagement des services administratifs de la Mairie et leur mise en accessibilité, la surface du foyer actuel va être incluse pour la réalisation de ces travaux.

Il y a donc lieu de construire une nouvelle salle communale sur le terrain acquis au Sud du bâtiment Mairie.

Il est proposé de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat territorial d'un montant de 90 000 € sur un coût prévisionnel de 414 198,18 € HT.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

19 VOTANTS

19 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

---

### **3) Questions diverses**

- Information sur la commémoration du 8 Mai fixée à 11h00 :

Monsieur le Maire déplore l'absence de piquet d'Honneur, normalement assuré par la Légion qui a indiqué à la commune être largement sollicitée pour les actions de maintien de l'ordre, tant au niveau régional que national. La Légion ne dispose pas de l'effectif nécessaire et des moyens pour assurer cette collaboration.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a toujours répondu favorablement aux demandes du régiment pour l'organisation de manoeuvres sur son territoire, ou pour le prêt de divers matériels pour diverses manifestations.

Un courrier sera transmis au responsable d'unité .

- Fixation du nom de la nouvelle région :

La dénomination "Grand Sud" choisie par le conseil municipal le 5 avril n'a pas été retenue parmi les noms qui avaient été proposés.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 19H20